



**Bulletin d'Adhésion 2017**  
**PERSONNE MORALE DE DROIT PRIVÉ**

Nom de l'association

Nom du ou des responsables  
(préciser la fonction)

Adresse

Courrier électronique

SIRET

Label (le cas échéant)

**Montant de la cotisation**

Budget annuel de l'association <300 000 euros : 75 euros

Budget annuel de l'association >300 000 euros : 150 euros

Demande à disposer d'un siège au Conseil d'Administration d'Arsenic

L'adhésion à Arsenic ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association. Elle est valable pour l'année civile 2017.

En adhérant, vous reconnaissez avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur de l'association Arsenic.

Fait en deux exemplaires à

le

Signature de l'adhérent

Signature du président d'ARSENIC